

**COMPTE RENDU** de la réunion du **COMITÉ DES CHEFS DE SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS DES PSYCHOLOGUES EN MILIEU HOSPITALIER** tenue le vendredi **9 février 2007** à 9 h 30, au siège social de l'Ordre des psychologues du Québec, 5<sup>e</sup> étage (Salle des Présidents).

<http://www.geocities.com/psyhosp>

---

**PRÉSENCES :**

M. Steve Balkou	C.H.U. Sherbrooke
M. Yves Beaulieu	Hôpital de Montréal pour Enfants
M <sup>me</sup> Louise Bellemare	C.H. Pierre-Boucher, Longueuil
M <sup>me</sup> Huguette Bérubé	C.H.U. Sainte-Justine, Montréal
M <sup>me</sup> Micheline Bibeau	C.H. de l'Université de Montréal
M. Éric Bizet	C.H. Réseau de Santé Richelieu-Yamaska, Saint-Hyacinthe
M <sup>me</sup> Marie-Andrée Brisson	CHCR Antoine-Labelle, l'Annonciation
M <sup>me</sup> Rose-Marie Charest	Ordre des psychologues du Québec
M. Marcel Courtemanche	C.H. de l'Université de Montréal
M <sup>me</sup> Lynda Cyr	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M. André Gilbert	CSSS Sorel-Tracy
M <sup>me</sup> Johanne Girard	CSSS Gatineau
M. Claude Handfield	C.H. Régional de Lanaudière, Joliette
M <sup>me</sup> Johanne Lajoie	CSSS Haut-Richelieu Rouville
M <sup>me</sup> Suzanne Lapointe	C.H. Régional du Suroît, Valleyfield
M. Normand Marineau	C.H. Louis-H.-Lafontaine, Montréal
M <sup>me</sup> Line Nayel	Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Montréal
M. Bernard Poulin	Institut Philippe-Pinel, Montréal
M <sup>me</sup> Hélène Roy	Hôpital Charles Lemoine, Greenfield Park
M <sup>me</sup> Suzanne Spénard	Hôpital Jean-Talon, Montréal
M. Bernard St-Onge	CSSS Ouest-de-l'Île – Site Lakeshore
M. Camillo Zacchia	Hôpital Douglas, Verdun
M <sup>me</sup> Terry Zaloum	C.H. Rivière-des-Prairies, Montréal

Monsieur Marcel Courtemanche préside la rencontre et M<sup>me</sup> Micheline Bibeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté et se lit comme suit :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 OCTOBRE 2006;
3. AFFAIRES DÉCOULANT;
4. SUIVI DES DOSSIERS : VISITE DE MADAME ROSE-MARIE CHAREST, PRÉSIDENTE DE L'OPQ (vers 10 h);
5. DOSSIER « STATISTIQUES » : VISITE DE MADAME LYNDA CYR DU MSSS (vers 11 h);
6. SOUS-COMITÉ « LES INTERVENTIONS DANS UN CONTEXTE DE MULTIDISCIPLINARITÉ AU SEIN DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX »;
7. QUALIFICATION DES Q.I.;
8. ÉQUITÉ SALARIALE;
9. DIVERS : conférence « Stigma et maladie mentale : un cercle vicieux »;
10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION.

## **2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 OCTOBRE 2006**

Le compte rendu de la réunion du 20 octobre 2006 est adopté après y avoir apporté les corrections suivantes :

À la page 1, **Présences** : le prénom de M<sup>me</sup> Nayel est Line et non Lise.

À la page 2, point 4 a) – **Problèmes liés aux co-signatures psychologue et autre professionnel** : au 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, il faut supprimer la phrase : « Du point de vue déontologique, l'approche multidisciplinaire est inacceptable ».

À la page 4, point 6.2 – **Autres** : au 2<sup>e</sup> paragraphe, la première phrase aurait dû se lire : « En ce qui concerne l'aspect financier des internes, M. Yves Beaulieu suggère qu'il y ait des subventions pour les étudiants au **D.Ps.** »

### 3. **AFFAIRES DÉCOULANT**

**Se référant à la page 3, point 5 – Normes québécoises pour les tests** : les membres s'entendent à nouveau pour sensibiliser l'OPQ qui, selon eux, aurait intérêt à s'impliquer dans ce dossier pour la protection du public. Une discussion est à prévoir avec M<sup>me</sup> Charest.

### 4. **SUIVI DES DOSSIERS : VISITE DE MADAME ROSE-MARIE CHAREST, PRÉSIDENTE DE L'OPQ (vers 10 h)**

Concernant la modernisation du système professionnel, M<sup>me</sup> Charest mentionne un front commun entre tous les ordres en santé mentale concernant l'attribution par l'OPQ du permis de pratique des psychothérapeutes. Le président de l'Office des professions a été rencontré pour l'aspect législatif. M<sup>me</sup> Charest ainsi que les présidents de chaque ordre le rencontreront à nouveau cet après-midi pour une réponse concernant ce règlement. Un juriste senior devait accompagner M<sup>me</sup> Charest, mais l'Office des professions s'est opposé à la présence d'un juriste lors de cette rencontre.

M<sup>me</sup> Charest demande aux membres où en est rendu l'implantation du plan d'action en santé mentale. Chaque membre donne un compte rendu de leur région. La difficulté majeure qui ressort semble être le transfert des ressources humaines.

### 5. **DOSSIER « STATISTIQUES » : VISITE DE MADAME LYNDA CYR DU MSSS (vers 11 h)**

M<sup>me</sup> Cyr nous rappelle qu'un changement important s'est produit concernant les normes et pratiques de gestion au sujet de la prestation des soins en santé mentale dans les milieux hospitaliers. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006, les statistiques des psychologues œuvrant aux services externes en psychiatrie doivent être imputés au centre d'activité 6330 – Services externes en psychiatrie. Elle explique que ce changement était nécessaire compte tenu du travail en équipe dans les cliniques externes de psychiatrie. Pour le ministère, ce changement s'effectue à la Direction des ressources financières de chaque établissement. Une discussion s'en suit.

Aussi, M<sup>me</sup> Cyr confirme que les statistiques des stagiaires peuvent être comptabilisées dans la mesure où la supervision est exercée par du personnel dont le salaire est imputé au centre d'activité 6564 – Psychologie. Les interventions en cliniques externes des stagiaires supervisés par un psychologue œuvrant en santé mentale devront être imputés au centre d'activité 6330.

Pour toutes informations ou documentations, M<sup>me</sup> Cyr nous réfère au site Internet du MSSS. D'ailleurs, elle nous suggère de prendre connaissance de la publication intitulée : *L'architecture des services de santé et des services sociaux – Les programmes-services et les programmes-soutien*. Le *Manuel de gestion financière* est aussi disponible sur le site.

On peut rejoindre M<sup>me</sup> Lynda Cyr au numéro de téléphone suivant : (418) 266-5933 ou par courriel : lynda.cyr@msss.gouv.qc.ca.

## **6. SOUS-COMITÉ « LES INTERVENTIONS DANS UN CONTEXTE DE MULTIDISCIPLINARITÉ AU SEIN DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX »**

M. Denys Dupuis, syndic de l'OPQ, a fait parvenir à l'exécutif de notre comité un projet de fiche déontologique qui est soumis pour discussion. Cette fiche intitulée : *Les interventions dans un contexte de multidisciplinarité au sein du réseau de la santé et des services sociaux* va tenter de fournir des moyens afin de mieux outiller les psychologues travaillant dans les centres hospitaliers. Il y sera question du consentement, du secret professionnel, de la production de rapport et de la tenue de dossiers. Il est proposé d'y ajouter la problématique du rapport conjoint (co-signatures de rapports d'évaluation). M. Courtemanche demande aux membres de lire le document et de faire parvenir leurs commentaires, avant la fin du mois de mars, à M. Dupuis. La fiche déontologique sera publiée dans la revue de l'OPQ en mai 2007.

## **7. QUALIFICATION DES Q.I.**

M<sup>me</sup> Huguette Bérubé nous informe que le document, fait en collaboration avec le CHU Sainte-Justine et le Centre de réadaptation Marie Enfant du CHU Sainte-Justine concernant l'interprétation des quotients intellectuels (QI), a été finalisé et remis à M. Pierre Desjardins de l'OPQ pour approbation. M<sup>me</sup> Bérubé explique qu'à la suite de la distribution du document de travail, beaucoup de commentaires ont été reçus. Ce document comprend un texte explicatif ainsi qu'une page recto verso en couleur (idéalement plastifiée). Il reste à déterminer le mode de diffusion et le financement des coûts. Une demande à l'OPQ pour officialiser et promouvoir ce document est prévue.

## **8. ÉQUITÉ SALARIALE**

Un document, préparé par Charles Roy, président de l'Association des psychologues du Québec, a été remis à tous les membres. Il s'agit d'une copie de la correspondance adressée, en octobre dernier, au Comité d'équité salariale dénonçant l'iniquité salariale que subit la profession de psychologue. La semaine dernière, plusieurs psychologues ont reçu, de M. Roy, un avis urgent leur demandant de signer une lettre de plainte s'adressant à la Commission de L'équité salariale en utilisant le papier lettre de leur établissement respectif. Selon les membres, les arguments contenus dans cette lettre relèvent plutôt de la relativité salariale que de l'équité. Une discussion a lieu sur le salaire des psychologues en milieu hospitalier.

## **9. DIVERS**

Une conférence organisée par l'Hôpital Douglas et intitulée : « Stigma et maladie mentale : un cercle vicieux » aura lieu les 15 et 16 mars 2007 à cet hôpital. Durant deux jours, plusieurs intervenants en santé mentale se réuniront pour partager leur expérience et leur expertise dans ce domaine. Pour renseignements et inscriptions : (514) 761-6131 # 2779 ou [www.douglas.qc.ca](http://www.douglas.qc.ca).

## **10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion aura lieu le 18 mai 2007.

Micheline Bibeau  
Secrétaire médicale  
Service de psychologie du CHUM

Marcel Courtemanche, M.A.(Ps.)  
Chef du Service de psychologie  
CHUM  
Président du comité